



ARRETE MUNICIPAL N° PM2026-08

Extrait du registre des arrêtés du Maire

ARRETE PERMANENT DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de SAUSSAN,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-24 et L.2212-1 et suivants,

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment l'article L 131-1,

VU le Code de La route et notamment les articles R411-5, R411-8, R411-25, R417-1, R417-10, R417-11, R417-12 ;

VU la demande présentée par Monsieur Couderc domicilié 15 rue Coppe Cambe pour permettre la livraison à son domicile par camion de marchandises liées à son activité professionnelle une fois par mois ;

Considérant qu'il convient de permettre l'exécution de livraison par camion de plus de 3.5 tonnes en toute sécurité ;

ARRETE

ARTICLE 1

Un camion de livraison est autorisé à se stationner devant le 15 rue Coppe Cambe pour l'année 2026.

Le stationnement sera autorisé uniquement pour les opérations de déchargements / chargements durant le temps strictement nécessaire à la manœuvre.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS

Le chauffeur du camion devra s'assurer de laisser le passage des véhicules sur une voie minimum.

La société émettrice de la demande se charge de mettre en place la signalisation adéquate et réglementaire.

ARTICLE 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de publication ou de notification.

ARTICLE 4

La Secrétaire générale et la police municipale de la commune sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à :

- M.Couderc.
- M. le Commandant de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas.

Fait à Saussan, le 26/01/26

Le Maire,
Joël VERA

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Transmis ou déposé à la Préfecture le : 30/01/2026

Publié ou notifié le 30/01/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Mairie : 13, rue de la Mairie – 34570 SAUSSAN –

Tél : 04 67 47 72 32 – Télécopie : 04 67 47 68 03 Email : accueil@saussan.fr

